



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques
Question écrite n° 129016

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la maladie de Willis Ekbom, également appelée "syndrome des jambes sans repos". C'est une maladie neurologique qui touche 8,5 % à 10 % de la population, de façon sévère à très sévère, et qui provoque des handicaps importants du fait de la privation de sommeil quasi totale. De nombreux patients souffrant de cette maladie et les membres de l'Association française des personnes affectées par le syndrome des jambes sans repos (AFSJR) déplorent le déremboursement de deux médicaments dopaminergiques, l'Adartrel et le Sifrol, actuellement prescrits pour cette pathologie. Ces deux médicaments ne sont pas des médicaments de confort; ils sont indispensables pour que les personnes souffrant de cette affection puissent vivre décemment. Il lui demande par conséquent de faire en sorte que ces médicaments restent remboursés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129016

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1819

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)